



# VERSAILLES

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER DE SATORY 16 AVRIL 2013

### PRESENTS:

Mme Anne-Marie PERREAUX, Présidente du conseil de quartier

M. Michel BERNOT, Maire-Adjoint délégué aux questions militaires, aux anciens combattants et à la vie quotidienne à Satory

Mme Emmanuelle de CREPY, Maire-Adjoint déléguée à la Culture, à la Concertation et aux Conseils de Quartier sur la thématique culturelle

Lieutenant-colonel Vincent KEDINGER (Armée de Terre / GSBdD) membre

Capitaine Franck HUSSONNOIS (Gendarmerie / GBGM) membre

M. Richard HAMIACHE, membre

M. Bruno THOBOIS, membre

Mme Anne-Sophie TISSOT membre

Mme Annick VANDENEABELE membre

### ABSENT EXCUSE :

M. François LAMBERT, Vice-président du conseil de quartier membre

Capitaine Jean-François BRISSE (Gendarmerie / GIGN) membre

Emmanuelle de CRÉPY rappelle la politique culturelle de la ville :

Ancrer la culture dans le quotidien des Versaillais, valoriser et diffuser le patrimoine de la ville, contribuer à l'enseignement et à la recherche scientifique, valoriser les diversités culturelles et les différentes formes de création.

En tant que Maire-Adjoint, elle a en charge la politique culturelle de la ville, s'occupe plus particulièrement de la Bibliothèque municipale, des Archives communales et du Musée Lambinet.

Le Théâtre Montansier, propriété de la ville, est géré en délégation de Service Public.

Madame de Crépy suit de près diverses associations ou organismes à but culturel comme le CMBV (musique baroque) ou le C3M dans la mesure où la ville leur verse une subvention. Les cinémas, les librairies participent aussi à la vie culturelle de la ville.

La responsabilité sur la culture est partagée pour certains aspects avec d'autres élus :

- Marie-Annick Duchêne qui a en charge l'enseignement culturel (UIA, Ecole des Beaux-Arts). Le conservatoire est transféré à Versailles Grand Parc.
- François-Xavier Bellamy s'occupe plus particulièrement des manifestations qui s'adressent directement à la jeunesse.

Cabinet du Maire

- Affaire suivie par : Anne-Marie PERREAUX/François LAMBERT

Tél. : 01 30 97 81 69 - Fax : 01 30 97 84 94

Hôtel de Ville - 4, avenue de Paris R.P. 1144 - 78011 Versailles Cedex

[www.versailles.fr](http://www.versailles.fr)

- Sylvie Piganeau qui s'occupe des associations et des actions dans les maisons de quartier.
- D'autres élus comme Michel Bernot organisent des événements. (ainsi l'exposition qui vient de se dérouler à l'Hôtel de Ville sur les opérations extérieures, des conférences ou expositions dans différents lieux sur le thème de la Mémoire).

Le Mois Molière est une manifestation coordonnée directement par François de Mazières, le Maire, assisté de Chantal Lefèvre et de Yohann Turbet-Delof.

- Annick Périllon, Michel Lefèvre et Hugues Tenenbaum, conseillers municipaux participent aussi aux différents aspects de la politique culturelle.

Depuis 3 ans, la ville a amélioré et impulsé de nombreuses actions :

**Bibliothèques:** la finalisation de la rétro-conversion des ouvrages (mise en ligne internet) et la poursuite de la numérisation sont engagées. L'atelier numérique a été ouvert en 2012. La gratuité des bibliothèques pour les Versaillais a été décidée. La conservatrice est Madame Sophie Danis.

**Archives :** la conservatrice est Corinne Hubert. Un travail sur les territoires de Versailles et son histoire urbaine (collection des guides des quartiers, exposition sur le logement social,...) a été réalisé. Les travaux de numérisation des documents sont poursuivis.

**Musée Lambinet :** Il a été restructuré en respectant une cohérence historique avec sa conservatrice Madame Françoise Roussel-Leriché. Un logement de l'époque 18<sup>e</sup> a été reconstitué à cette occasion. Il a été prévu des espaces libres pour des expositions temporaires. Le salon de thé du musée a été ouvert en 2010.

**Université Inter-Ages:** De gros efforts ont été faits pour la refonte des tarifs (principe de progressivité). Les cours et les conférences ont été adaptés aux attentes des étudiants et à l'actualité culturelle de la Ville (art baroque, histoire littéraire, histoire des jardins...). La Directrice de l'UIA est Madame Anne Courtin.

**Ecole des Beaux-arts:** Elle connaît un gros succès. La diffusion et la valorisation du travail des élèves par les expositions, journées portes-ouvertes, partenariats avec les autres établissements culturels sont importantes. Il est à noter qu'elle est la seule école de la reliure. Le Directeur de l'Ecole des Beaux-Arts est Monsieur Bertrand Alapetite.

**Spectacle vivant:** la création d'un réseau européen de festivals de nouveau théâtre populaire, la mise en place de résidences artistiques permanentes professionnelles, les partenariats compagnies/écoles sur la sensibilisation au théâtre et à la Commedia dell'arte, permettent les échanges et le soutien des compagnies. Cela permet d'aider la création artistique professionnelle. Il y a aussi le renforcement de la visibilité et de la professionnalisation du Mois Molière.

Des événements nouveaux ont été créés ou modifiés :

- le salon du livre d'histoire, « Histoire de lire ». Des rencontres avec les auteurs et des animations ainsi que divers débats ont lieu sur deux après-midi. Ces manifestations sont gratuites.
- le salon de la BD intéresse beaucoup. Une exposition par auteur ou par thème est créée.
- le festival d'orgues: une semaine est organisée. Le patrimoine organistique est très important sur Versailles.
- les journées du Patrimoine ont été développées.
- cinéma en plein air

### **Des événements sont programmés pour cette année.**

- L'année Le Nôtre bat son plein et bénéficie d'une programmation séparée
- Exposition « anniversaire de Tintin et de Spirou ». Bibliothèque centrale du 20 avril au 13 juillet
- Nuit des Musées au Musée Lambinet avec l'école des Beaux-Arts le samedi 18 mai de 20 heures à minuit
- Portes ouvertes à l'Université Inter-âge le mardi 28 mai de 14 heures à 17 heures
- Le Mois Molière (tout le mois de juin)
- Fête de la musique le 21 juin
- Présentation des diplômes des élèves de l'école des Beaux-Arts le samedi 22 juin de 10 heures à 18 heures
- Cinéma en plein air en juillet
- Fête et feu d'artifice le 13 juillet
- Forum des associations le 7 septembre
- Journées du patrimoine les 14 et 15 septembre
- Exposition et publication « le labyrinthe, du mythe au jeu » à la bibliothèque centrale du 14 septembre au 21 décembre (sur le labyrinthe de Versailles réalisé par Le Nôtre).
- Exposition et publication « Chantiers au coin de la rue » aux archives communales du 14 septembre au 15 décembre
- Exposition et publication « Anna Maria Tsakali » au Musée Lambinet du 14 septembre au 15 décembre (accueil du travail d'une artiste contemporaine sur le labyrinthe et le foisonnement végétal).
- Conférence inaugurale de l'Université Inter-âge au Palais des congrès le 5 octobre
- Nuit de la création dans divers lieux de Versailles le samedi 5 octobre
- Salon du Livre d'histoire les 23 et 24 novembre
- Versailles au Son des Orgues du 30 novembre au 8 décembre
- Désherbage des ouvrages des bibliothèques municipales les 6 et 7 décembre

M. Thobois propose, à l'instar de ce qui se passe dans les autres quartiers, que Satory puisse bénéficier des expositions photos (planches photos sur différents thèmes – Versailles et le cinéma, le mois Molière) qui sont disséminés dans Versailles.

Par ailleurs, une expo photo pourrait être consacrée à Satory. Les écoles du plateau pourraient être associées à cette démarche.

Mme de Crépy prend acte de ces propositions et va y travailler.

En ce qui concerne la musique, le quartier de Satory est un peu délaissé pour la fête de la musique.

Mme de Crépy rappelle qu'il suffit de s'inscrire auprès de la Mairie pour pouvoir jouer ce soir-là, y compris à Satory. Les installations électriques permettent d'accueillir des groupes sur le centre commercial.

Mme Tissot signale également que la fête des voisins de la résidence de l'Etang bénéficiera d'une animation musicale !

Mois Molière : le spectacle programmé à Satory aura lieu le 8 juin à 16h, au centre commercial.

**TRAVAUX :**

Avenue du Maréchal Juin : les ornières ont été bouchées.

M. Bernot fait connaître que les crédits pour l'aménagement pérenne du carrefour proche du centre commercial et l'installation de feux tricolores seront inscrits au budget 2014 de la Ville.

**GENDARMERIE :**

Le représentant de la gendarmerie indique que l'avenir de la piscine de Satory n'est pas assuré.

Par ailleurs, les habitants se plaignent d'une recrudescence de la circulation de camions avec des immatriculations étrangères dans Satory les soirs de dépose des encombrants.

**CENTRE COMMERCIAL :**

Le 18 mars dernier, la mairie a rencontré les représentants de la société COGEDIM-ALTAREA, gestionnaire du centre commercial de Satory, pour faire le point sur le planning des travaux qui avait été annoncé en 2010.

Mme Marziou (ALTAREA) explique que l'éclairage public vient d'être refait et que les parkings vont être rénovés au printemps.

Les travaux sont supportés au 2/3 par COGEDIM-ALTAREA et 1/3 par les commerçants.

Il n'y aura pas d'augmentation des charges, ces travaux étant provisionnés chaque année.

La ville rappelle que les loyers dans le centre commercial sont élevés et que la situation de certains commerçants est fragile.

Il convient de pérenniser ce centre, d'autant plus que le développement de Satory-Ouest va accroître la population du quartier et contribuer à son développement.

Le gestionnaire en est conscient et a d'ailleurs entrepris d'attirer de nouveaux commerçants en proposant des conditions de location avantageuses. Des professions para-médicales et une micro-crèche seraient intéressées.

**Ligne ARC :**

Suite aux nombreuses remarques émanant des parents d'élèves, relayées par le Maire-Adjoint délégué pour le quartier et à l'intervention des services de la communauté d'agglomération, compétente en matière de transports publics, concernant l'insuffisance de la capacité d'accueil des bus de la ligne ARC au départ de Satory vers le collège Rameau, la société Phébus a annoncé qu'elle effectuerait des comptages pendant 3 mois, conformément à la procédure définie par le STIF. Affaire à suivre !!!

Le prochain conseil de quartier aura lieu à l'antenne administrative le :

**8 JUIN 2013 A 9 H 15**